

n° 243

Paris, le 10 AVR. 2024

**Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière**

**La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;*

*Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;*

*Vu l'arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;*

*Vu le contrat de recrutement de Monsieur François CUILHÉ en qualité de chef d'établissement du Groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra (MAROC) à compter du 1<sup>ER</sup> septembre 2023 ;*

*Vu la décision 0174 du 21 février 2023 autorisant à signer le marché*

*Vu la décision 0582 du 28 juin 2023 autorisant à signer l'avenant n°1*

**Décide :**

**Article 1er :** Monsieur François CUILHÉ est autorisé à signer l'avenant n°2, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023, du marché relatif aux prestations de surveillance, de gardiennage et de sécurité du groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra avec le prestataire AL OMRA pour un montant de 64 390,50 MAD HT / 77 268,60 MAD TTC, soit 5 912.98 € HT / 7 095.58 € TTC.

Le montant total du marché est ainsi, pour la partie forfaitaire, porté à 1 781 470.50 MAD HT / 2 137 764.60 MAD TTC, soit 163 592.44 € HT / 196 310.92 € TTC. Le taux de chancellerie en vigueur est de 0.09183.

**Article 2 :** La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.

  
Claudia SCHERER-EFFOSSE